



COMPTE RENDU

*Absents excusés : MURRAY fanny, LENGAIGNE Jean-Noël*

*Secrétaire de Séance : MAMETZ Philippe*

**1. Compte rendu de la réunion du 15 mai 2018.**

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 15 mai 2018.*

**2. Projet route de Setques :**

- *Apple offre validation de l'entreprise retenue*
- *Validation des travaux avec options*
- *Coût des travaux*

*Le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'Aménagement de la route de Setques l'appel d'offres s'est déroulé à partir du 31 mai 2018 avec une remise des offres à la date limite du 13 juin 2018 à 12heures.*

*L'appel d'offres était constitué :*

- *Une tranche ferme – estimation prévisionnelle de 113592,80€ HT*
- *Une Option 1 signalisation – estimation 8880,00€ HT*
- *Une option 2 Entrée de ville – estimation 33337,50€ HT*
- *Une option 3 Trottoir côté droit – estimation 16750,30€ HT*

*Soit un total de 172560.60€ HT*

*8 entreprises ont répondu à l'appel d'offre*

*Suivant son offre et après analyse réalisée par l'assistant maître d'ouvrage VRDAO, concernant le prix et le mémoire technique, l'entreprise BAUDE BILLET de Lisbourg a été retenue pour un montant total de 159653,00 € HT soit 191583,60€ TTC composé :*

- *Tranche ferme 102644,20€ HT*
- *Option N°1 10152,00€ HT*
- *Option N°2 31116,10€ HT*
- *Option N°3 15740,70€ HT*

*Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le résultat de l'appel d'offre et autorise le Maire à établir les ordres de services à l'entreprises BAUDE BILLET concernant la tranche ferme et les options suivant les disponibilités financières pour les montants mentionnés ci-dessus.*

- *Réunion des riverains*

*Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion aura lieu le 2 juillet 2018 à 18h30 Principalement pour l'Assainissement Collectif.*

- Divers emprunt

Le Maire propose au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'aménagement de la route de Setques, compte tenu du coût des travaux d'un montant de 159 653.00 € HT soit 191 583.60 € TTC, qu'il serait peut-être utile de souscrire un nouvel emprunt de 50 000 € sur 10 ou 15 ans suivant les propositions, les taux étant faibles.

Le but étant de ne pas impacter la trésorerie pour l'avenir.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition et autorise le Maire, si besoin, à souscrire un nouvel emprunt pour une durée de 10 ans.

### **3. PLUI de la CCPL – Dernier point**

Le Maire informe le Conseil Municipal au règlement, que les Abbayes seront classées en sous-secteur permettant ainsi entre autre des travaux d'extension de bâtiments pour un maximum de 40% de l'emprise au sol et une hauteur des constructions maximales de 40 m.

### **4. CCPL Pôle Métropolitain**

Reporté à la prochaine réunion

### **5. WISQUES : Droit de préemption**

Rencontre chez le notaire avec les acquéreurs de la propriété de M. ET Mme POMMERET, mais malheureusement il est impossible suivant le PLU actuel de faire appliquer le droit de préemption, car cela concerne uniquement le côté droit en montant le chemin de la Fontaine. Par contre, possibilité d'établir une convention avec les nouveaux résidents pour la mise en valeur de la « Fontaine ».

### **6. Recensement de la population**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Monsieur Christian VANDROMME.

Le permis est déposé (en cours d'instruction) et au préalable présenté à la Sapinière.

L'Architecte des Bâtiments de France a donné un avis favorable avec quelques observations.

### **7. Questions diverses**

#### **\* Travaux menuiseries et de chauffage**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la demande du 19 janvier 2018, concernant une demande de subvention dans le cadre du « Programme DETR 2018 Priorité 1 catégorie B1 » pour les travaux de Changements de menuiseries et de modifications de chauffage dans les locaux communaux suivant le programme TEPCV a été accordée.

Le montant accordé est de 7 468.50 € soit 25 % du montant prévisionnel des travaux de 29 874.24 € HT suivant l'Arrêté Attributif Exercice 2018 engagement N°2102368800 du 10 avril 2018.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la subvention DETR 2018 mentionnée ci-dessus et renouvelle l'autorisation à Monsieur le Maire de démarrer les travaux en mai et juin 2018.

#### **\* Abbaye Saint-Paul**

Le Maire informe le Conseil Municipal du changement de statut d'accueil à l'hôtellerie de l'Abbaye Saint-Paul.

#### **\* Accessoires salle Michel BIAUSQUE**

Le Maire expose au Conseil Municipal la modification de la liste d'accessoires de la salle Michel BIAUSQUE et rappelle la modification des tarifs concernant les verres et les saladiers (délibération n°28 du 24/10/2013).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les tarifs des différents matériels de la salle comme ci-dessous :

NATURE	PRIX
Table rectangulaire	280,00 €
Table à desservir	250,00 €
Chaise	15,00 €
Verre à eau	2,20 €
Verre à vin	2,20 €
Flûte	2,20 €
Verre à bière	2,20 €
Tasse à café	1,00 €
Cafetière	25,00 €

Fourchette	1,00 €
Couteau	1,00 €
Grand couteau cuisine	19,00 €
Cuillère à soupe	1,00 €
Cuillère à café	0,50 €
Louches	2,50 €

NATURE	PRIX
Assiette plate 27 cm	1,50 €
Assiette plate	1,50 €
Assiette à dessert	1,50 €
Saladier	6,00 €
Coupelle	2,50 €
Plateau rectangulaire	6,00 €
Plateau rond	6,00 €
Serpillère	6,00 €
Frottoir	7,00 €
Racloir	9,00 €
Poubelle WC	10,00 €
Distributeur de savon	2,50 €
Balai	9,00 €
Seau	7,00 €

Wisques, le 26 juin 2018

Gérard WYCKAERT

Le Maire,

